

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

Les éléments de corrigé proposés ont pour objectif de servir de support de discussion lors des réunions d'entente et ne peuvent en aucun cas être considérés comme suffisants. Ils sont déclinés (pour chaque question) selon les critères d'évaluation imposés par la définition de l'épreuve.

Il appartient au jury d'approfondir les pistes proposées dans le respect du programme.

Le barème reprend celui du sujet. La distribution des points entre les diverses parties, telle qu'elle est donnée au candidat, ne peut être modifiée.

Par contre, la commission peut ventiler chaque bloc de points tout en restant le plus proche possible de la répartition proposée au niveau national afin d'éviter les écarts entre les académies (le Baccalauréat est un diplôme national).

Les décisions prises en commission d'harmonisation s'imposent à tous les correcteurs.

Les notes correspondant à la répartition des points indiquée sur le sujet doivent figurer sur la copie.

La note finale du devoir est exprimée sur 20 (en points entiers) et doit être justifiée par une appréciation explicite, cohérente et lisible (écriture à l'encre).

Conformément à l'esprit du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales, on retiendra davantage la pertinence des éléments de réponse plutôt que leur exhaustivité.

Questions	Barème	Eléments de corrigé
Clarté et rigueur de la rédaction	/2	<ul style="list-style-type: none"> - Orthographe, expression - Le devoir est structuré : Le candidat peut soit répondre à chaque question séparément, soit composé le devoir.
Question 1	/6	Présenter les conséquences de l'insécurité alimentaire sur la santé.
Maîtrise des connaissances	/2	Notion de santé : physique, mentale, sociale.
Exploitation pertinente des documents	/2	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Conséquences sur la santé physique</u> : Épuisement, carences (anémie, vitamine D), amaigrissement, faim, ostéoporose, obésité, diabète, cholestérol, maladies cardiovasculaires, cancers... - <u>Conséquences sur le bien-être social</u> : Rupture du lien social, exclusion, isolement ...
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/2	<p>Conséquences sur la santé et sur le bien-être social / ou tout autre classement pertinent.</p> <p>Argumentation pertinente avec des exemples.</p>
Question 2	/6	Montrer que la lutte contre les inégalités sociales de santé est prise en compte dans les politiques de santé publique liées à la nutrition.
Maîtrise des connaissances	/2	Notion d'inégalités sociales de santé. Notion de politique de santé publique / de déclinaison de plans et programmes.
Exploitation pertinente des documents	/2	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Programme national nutrition santé</u> : Axe 1 : Réduire par des actions spécifiques les inégalités sociales de santé dans le champ de la nutrition au sein d'actions générales de prévention.

Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/2	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Programme national pour l'alimentation</u> : Actions menées en faveur des populations les plus démunies (l'accès pour tous, en particulier pour les populations les plus démunies, à une alimentation en quantité et qualité adaptées). - <u>Plan obésité</u> : Axe 3 → Prendre en compte les situations de vulnérabilité et lutter contre les discriminations. - <u>Programme Alimentation et Insertion</u> : Aide destinée aux associations d'aide alimentaire et à leurs bénéficiaires. <p>Objectifs : améliorer l'état nutritionnel et prévenir les carences alimentaires chez les personnes en situation de précarité ou d'exclusion / tisser des liens et initier l'insertion d'un public exclu.</p> <p>Le candidat montre que les inégalités sociales de santé sont prises en compte dans les politiques de santé publique parce que différents plans ou programmes intègrent des actions ou des axes en faveur de la lutte contre les inégalités sociales de santé et ciblent des publics particulièrement touchés (enfants ...). Un tri pertinent de l'information est attendu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat fera le lien entre les limites du PNNS 2001 et 2006 (augmentation des inégalités sociales de santé) et l'intérêt de la prise en compte des inégalités sociales de santé dans le PNNS 2011-2015 (notion de durée de reconduite).
Les questions 3.1. et 3.2 peuvent avoir été traitées en une seule question par l'élève.		
Question 3.1	/3	Montrer que l'aide alimentaire dépend de l'aide sociale.
Maîtrise des connaissances	/1	Notion d'aide sociale.
Exploitation pertinente des documents	/1	<ul style="list-style-type: none"> - Dimension légale de l'aide alimentaire (via CCAS) - Dirigée auprès de publics défavorisés
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/1	L'élève met en lien les caractéristiques de l'aide alimentaire avec celles de l'aide sociale.

Question 3.2	/3	Présenter la réponse des CCAS dans le cadre de l'aide alimentaire.
Exploitation pertinente des documents	/1	L'aide alimentaire est en tête des actions menées : 2597 CCAS/CIAS.
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/2	<p><u>Aides alimentaires proposées sous différentes formes</u> : bons alimentaires, colis, aide en espèces, chèques d'accompagnement personnalisé, bon accès épicerie, bon accès restaurant, aides à la restauration scolaire...</p> <p><u>L'aide alimentaire poursuit deux finalités</u> : - réponse dans l'urgence - réponse dans la durée (insertion sociale) : accompagnement à la gestion budgétaire, accompagnement nutritionnel...</p> <p>L'élève fait le lien entre les situations, les besoins et les réponses apportées par les CCAS/CIAS. Réponses qui s'adaptent aux besoins.</p>

Répartition des points par critères

Critères d'évaluation	Question 1	Question 2	Question 3.1	Question 3.2	Total
Maîtrise des connaissances	2	2	1	-	5
Exploitation pertinente des documents	2	2	1	1	6
Capacités à analyser, synthétiser et argumenter	2	2	1	2	7
Clarté et rigueur de la rédaction	2				2
Total	6	6	3	3	20